



santé
famille
retraite
services

Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
EN DATE DU 20 JUIN 2025

SOMMAIRE



	Accueil des délégués	
I.	Ouverture des travaux	4
II.	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la MSA Beauce Cœur de Loire du 4 juin 2024	4
III.	Rapport d'activité et résultats 2024 par Marc DEBACQ, Directeur Général	4
IV.	Rapport moral et mutualiste par Cendrine CHERON, Présidente	6
V.	Résolution (approbation des rapports – affectation aux réserves des résultats 2024 au titre de la Santé au Travail) par Julien PERLAT, Directeur Comptable et Financier	11
VI.	Clôture de l'Assemblée Générale Statutaire par la Présidente	12

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT JUIN, à 9 heures, les Délégués Cantonaux élus conformément à la Loi n° 84-1 du 2 janvier 1984, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Elective au Centre des Congrès, 16 rue de la Société Française à VIERZON (CHER), sous la présidence de **Madame Cendrine CHERON**, Présidente du Conseil d'Administration.

En présence des :

- ✓ Membres du Comité de Direction
- ✓ Managers
- ✓ Elus du Comité Social et Economique participant au Conseil d'Administration
- ✓ Délégués Syndicaux Centraux
de la MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE

Bienvenue également à Madame PARIGINO qui est présentée à l'Assemblée.
Madame PARIGINO succèdera à Monsieur DEBACQ à compter du 1^{er} juillet 2025.

Madame CHERON annonce le déroulé de cette journée.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

A 9 heures 40, Madame la Présidente constate, au vu des feuilles d'émargement et conformément à l'article 30 des Statuts, **que sont présents :**

- 48 délégués du 1^{er} collège sur 123 convoqués
- 50 délégués du 2^{ème} collège sur 126 convoqués
- 20 délégués du 3^{ème} collège sur 53 convoqués

soit : 118 Délégués au total sur 302 convoqués.

Pour les décisions soumises aux votes, Madame la Présidente constate, au vu des feuilles d'émargement, que **189 Délégués sont présents ou représentés.**

Le quorum étant atteint, elle déclare, en ouvrant la séance, que l'Assemblée est normalement constituée et peut valablement délibérer.

A sa demande et conformément à l'article 29 des Statuts, **l'Assemblée désigne trois assesseurs**, un par collège :

- 1^{er} collège : M. Pierre RIGAULT – Canton de Courtenay (Loiret)
- 2^{ème} collège : Mme Jean-Luc BREMARD – Canton d'Epéron (Eure et Loir)
- 3^{ème} collège : Mme Caroline RIFFAULT – Canton de Sancerre (Cher)

L'Assemblée Générale désigne également Monsieur Marc DEBACQ, Directeur Général de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE BEAUCE CŒUR DE LOIRE, comme Secrétaire de séance. Puis, Madame Cendrine CHERON, Présidente, présente l'ordre du jour de l'Assemblée Elective.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2024

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation. Chacun a pu en prendre connaissance. Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. RAPPORT D'ACTIVITE ET RESULTATS PAR MARC DEBACQ, DIRECTEUR GENERAL

Bonjour à tous,

Je tenais à vous remercier de votre présence.
Je suis doublement ravi d'être parmi vous.

Tout d'abord car l'Assemblée Générale d'une caisse est toujours un grand moment et plus particulièrement cette année car nous accueillons les nouveaux délégués élus lors de l'élection du 22 mai dernier.

Cette élection est marquée par un assez fort taux de renouvellement, mélange harmonieux entre les anciens et les nouveaux élus.

Grand moment également, car c'est ma dernière Assemblée Générale en tant que Directeur Général, car comme l'a dit Madame la Présidente en ouverture de séance, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2025.

Pour la petite histoire, j'ai plein de trimestres à vendre, donc si certains ont besoin, on peut peut-être faire des affaires. Clin d'œil au dispositif de retraite qui n'est pas toujours d'une équité extraordinaire.

J'aurai donc beaucoup de plaisir à transmettre le flambeau à Stéphanie PARIGINO. Le service continu malgré les hommes et les femmes qui passent. Nous avons préparé cette transition avec Stéphanie et toute l'équipe de Direction.

La présentation du rapport d'activité se fait dans un premier temps sous la forme d'un film qui revient sur les grands chiffres de l'année 2024 (annexe 1).

Je reviens ensuite sur la présentation du rapport d'activité qui retrace les événements marquants de l'année puis reviendrai sur l'actualité la plus récente.

J'en profite pour remercier les services qui ont travaillé sur la réalisation du film. Travail pas facile, car trop souvent, les chiffres arrivent au dernier moment et il y a toujours des ajustements à faire.

Je remercie également les 300 salariés de la MSA car si on atteint ce résultat, c'est grâce à leur investissement et au travail fourni.

Si il y a une chose à retenir, notamment pour les nouveaux élus, c'est que la MSA qui n'est pas parfaite, est quand même une formidable machine à redistribuer.

Si vous ne deviez retenir que deux chiffres, c'est 500 millions d'euros de prélevés et 600 millions d'euros de prestations redistribuées.

Si vous connaissez un seul assureur qui redistribue autant, présentez-le-moi, je serais ravi de faire sa connaissance.

On bénéficie de prestations tout au long de sa vie, que ça soit en santé, en famille, en retraite.

Je voulais également vous annoncer une bonne nouvelle et un point de vigilance.

La bonne nouvelle, c'est que l'audit de certification de santé au travail s'est déroulé les 12, 13 et 19 juin et notre service santé au travail est certifié sans aucune réserve, avec un certain nombre de points forts. Félicitations aux équipes de ce service mais également à l'ensemble de la caisse qui s'est mobilisé pour répondre aux demandes des auditeurs.

Cette certification permet de demander l'agrément du service santé au travail pour les 5 ans qui viennent. Nous devons absolument avoir cette certification avant le 31 décembre 2025 car nous devons formuler une demande de renouvellement d'agrément pour les 5 prochaines années.

Toutefois, ça ne règle pas le problème de la démographie médicale des médecins du travail !

Un point de vigilance doit être posé sur la situation globale de nos adhérents et l'accompagnement que ça demande. Les aléas climatiques, la crise économique, les rendements qui sont plus faibles entraînent une explosion du nombre de demandes de

secours en action sanitaire et sociale, de prise en charge de cotisations, de mise en place d'échéanciers et de délais de paiement.

C'est pour nous, un vrai motif d'inquiétude et de préoccupation. Pour 2025, nous sommes déjà tournés vers l'accompagnement des adhérents en jouant notre rôle économique et social avec les partenaires.

C'est notre fil rouge pour les mois et années qui viennent.

Enfin, nous avons terminé la projection avec la Convention d'Objectifs et de Gestion 2026-2030. La négociation a démarré le 11 juin, elle s'annonce compliquée mais pour autant elle va confirmer, côté MSA, l'importance de l'entité départementale et la présence sur les territoires ruraux.

Pas d'inquiétude pour les nouveaux élus, vous aurez des supports pour pouvoir comprendre et nous organiserons des réunions sur le sujet.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à l'ensemble des 302 délégués élus en mai 2025 un très bon mandat et vous dire, vous réaffirmer que vous pouvez compter sur l'ensemble des équipes de la MSA pour vous accompagner dans l'accomplissement de votre mandat.

Je laisse la parole à Madame la Présidente qui va nous présenter son rapport moral et mutualiste.

IV. RAPPORT MORAL ET MUTUALISTE PAR CENDRINE CHERON, PRESIDENTE

*Mesdames, Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,*

Je souhaite tout d'abord saluer vous toutes et tous ici présents et tout particulièrement celles et ceux d'entre vous que je n'ai pas eu l'occasion de croiser avant ce début d'Assemblée Générale.

Dans un premier temps, je vous propose de revenir sur les enjeux de ces élections et les différentes étapes qui vont s'enchaîner dorénavant et dans les mois à venir.

Puis dans un second temps, j'évoquerai quelques-uns des dossiers qui ont marqué cette dernière année du mandat 2020/2025.

Une vidéo du Président Jean-François FRUTTERO et son 1^{er} Vice-Président Thierry MANTEN de la CCMSA est partagée.

Nous, toutes et tous, ici réunis, faisons désormais partie des 12 978 délégués élus le 22 mai dernier, sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, je tiens, à mon tour, à vous féliciter chaleureusement, tant celles et ceux qui ont vu leur mandat renouvelé, que les nouveaux élus qui s'engagent aujourd'hui dans le fonctionnement et la vie de notre Institution.

Pour mémoire, le taux de participation, tous collègues confondus, est de

- 18,05 % au niveau national
- et de 19,03 % à la MSA BCL.

Je souhaite également remercier les élus sortants pour leur engagement à nos côtés durant toutes ces années, toutes et tous administratrices, administrateurs, présidentes, présidents d'échelons locaux mais aussi délégué(e)s.

Notre Assemblée est aujourd'hui constituée de 44% de nouvelles et nouveaux élus. C'est donc votre première Assemblée Générale !

Sachez qu'en devenant délégué(e) MSA, vous devenez la pierre angulaire de notre système démocratique, fondé sur nos valeurs mutualistes et organisée de manière pyramidale. C'est important, pour chacune et chacun d'entre nous d'être en phase directe avec la réalité du terrain.

Nous allons poursuivre la construction de cette pyramide en élisant ce début d'après-midi, le Conseil d'Administration, qui se réunira aussitôt, pour élire le bureau et désigner les représentants qui participeront à l'Assemblée Générale de la Caisse Centrale. Ainsi le 11 septembre prochain, les représentants des 35 caisses MSA éliront le Conseil d'Administration national, clôturant ainsi le processus électif de notre Régime de protection sociale agricole.

Cette forme aboutie de notre organisation démocratique illustre la spécificité de notre Régime Agricole que ne connaissent pas les autres régimes de protection sociale. C'est un atout à expliquer et à valoriser auprès de nos ressortissants. Car ces élections ne sont évidemment pas une fin en soi. C'est au contraire, le début d'un travail en commun et pour cela, je compte sur vous toutes et tous.

Elus pour 5 ans, il nous appartient, individuellement et collectivement, de nous mobiliser pour agir dans l'intérêt des populations agricoles et rurales que nous représentons.

Alors, quelle feuille de route tracer, pour nous délégués, à l'aube de ce mandat ?

Avant toute chose, c'est celle de notre Plan Stratégique 2030, articulé autour de 5 Orientations :

- ✓ Orientation 1 : Soutenir et défendre les transformations des agriculteurs dans une approche de bien-être au travail.
- ✓ Orientation 2 : Simplifier et adapter l'offre de protection sociale aux besoins des adhérents et des entreprises.
- ✓ Orientation 3 : Accompagner les territoires ruraux et fragiles et contribuer à leur attractivité.
- ✓ Orientation 4 : Développer des innovations sociales et préparer la protection sociale agricole de demain.
- ✓ Orientation 5 : Dans le cadre mutualiste, mobiliser nos savoir-faire humain (élus, salariés) dans une logique d'engagement social durable sur les territoires.

Souvenons-nous tout d'abord, qu'en acceptant cette fonction de délégué, nous devenons un maillon important.

Le premier rôle qui nous est confié est d'être à l'écoute de nos ressortissants, observatrices et observateurs de nos territoires : vous devez être des vigies !

Nous savons combien certaines situations peuvent être complexes et difficiles à vivre en agriculture, quel que soit le statut, exploitant ou salarié.

Il est donc important de détecter ces difficultés et de les relayer pour permettre aux équipes de la caisse d'intervenir (travailleurs sociaux, préventeurs, conseillers santé, retraite, etc..).

C'est la fonction de Sentinelle que nous déployons dans le cadre du Plan Mal-être agricole mais qui doit être développée plus largement.

Ce qui n'est pas dit n'est pas connu et surtout ne peut pas être résolu !

Je me permets d'insister : nous avons un rôle de veille sociale à jouer, en portant attention à notre entourage. Le soutien et l'accompagnement se construisent petit à petit, dans l'ombre, je veux dire à la discrétion.

Sachez que nos animateurs des échelons locaux présents ici ce jour sont notre relais essentiel pour faire le lien avec les services de la caisse.

Notre MSA dispose d'aides financières et d'outils d'accompagnement social pour les agriculteurs et leur famille les plus en difficulté. C'est d'ailleurs une particularité de notre Régime Agricole.

Je complète, notamment pour les nouveaux élus, la présentation du rapport d'activité de l'année 2024, avec une petite synthèse du rôle de la MSA et de sa mission d'organisme de Sécurité Sociale, dont un des principes fondamentaux est la solidarité.

Cette solidarité se traduit par l'encaissement de cotisations, qui sont redistribuées au travers des prestations légales : remboursements santé, prestations familiales, retraite. A ce titre, en 2024 pour 499,64 M € de cotisations encaissées, 609,41 M € de prestations ont été versés, soit pour 1 € prélevé, 1,21 € de prestations versées.

A ces montants, il convient d'ajouter les aides apportées au titre des prestations extra-légales d'action sanitaire et sociale. Ce fonds d'action sanitaire et sociale s'élève à plus de 3,38 M €. Les administrateurs, réunis en CPASS, en assurent la bonne gestion et la répartition suivant les besoins de nos territoires et de nos ressortissants.

Par ailleurs, 775 800 € d'aides à la prise en charge de cotisations ont été activés en faveur de 265 exploitants pour l'année 2024. Là aussi, les administrateurs veillent à l'équité de leur distribution lors des CRA.

Il faut aussi souligner l'action des salariés de la MSA BCL ; celle-ci est également consacrée à l'accès aux droits et au traitement des prestations, et également à l'accompagnement des adhérents : 12 954 adhérents reçus dans nos accueils, 115 735 appels téléphoniques traités, 4 600 interventions sociales.

Souvenez-vous, depuis 2011, la MSA développe une politique de prévention face à l'épuisement professionnel et au risque de suicide en agriculture, en lien avec les partenaires locaux. Des outils et un savoir-faire se sont construits au fil du temps au bénéfice de nos ressortissants les plus fragiles. Près de 300 adhérents ont été formés à la détection du mal-être des agriculteurs dans le cadre du réseau Sentinelles, près de 60 employeurs et exploitants ont été aidés financièrement en vue de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail à hauteur de 164 400 €.

En complément d'une approche individuelle, des actions en direction des territoires ont également été menées par les équipes de la MSA, avec les délégués MSA et avec l'appui des

partenaires locaux, dans le but de favoriser l'accès aux soins des populations agricoles et de développer une politique envers les familles.

A titre d'exemple :

- Organisation de l'action Médecins Solidaires à Charenton dans le Cher, bientôt dans le Loiret, à Lorris, et dans l'Eure et Loir, à Bû ;
- Comme le montre nos fils rouges de 2024, nos moyens et nos équipes savent tout au long de l'année, porter la solidarité à tous les niveaux et mettre en avant les grands enjeux sociétaux comme la place des femmes en agriculture.

La présence de la MSA sur tous les territoires est un atout indéniable qui n'échappe pas à nos élus de la République. Nous avons pu le démontrer lors de plusieurs rendez-vous avec des parlementaires ces derniers mois, pour leur parler du Livre Blanc en faveur des femmes en agricultures, promu par le réseau des MSA.

Enfin, être délégué, c'est également participer au déploiement des politiques sociales institutionnelles qui seront retenues par le Conseil d'Administration, au regard du contexte local que vous connaissez bien. L'intégration d'élus MSA dans les CCAS ou CCIAS sera un atout à rechercher systématiquement pour promouvoir ce que peut apporter notre Institution. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la mise en œuvre des échelons locaux, des comités départementaux et du plan d'action de la vie mutualiste.

En effet, ces missions que je viens d'évoquer, nécessitent une mise en œuvre appropriée, dans un cadre structuré. Pour se mettre en ordre de marche, les échelons locaux seront réunis rapidement pour élire leur Président et Vice-Président.

Ceux-ci seront associés aux administrateurs de chacun des départements pour constituer les Comités Départementaux qui seront installés à l'automne.

Ces Comités auront pour mission de coordonner la politique conduite sur les territoires et d'assurer un certain nombre de représentations dans le cadre de structures ou d'actions partenariales.

Naturellement, le premier travail des Echelons Locaux sera :

- Avec l'appui des animateurs de la vie mutualiste, de poursuivre les actions engagées par leurs prédécesseurs et d'en recenser de nouvelles, répondant aux attentes locales.
- Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposerons de vous réunir dans chaque département, en septembre, pour que chacune et chacun puisse découvrir les différentes actions menées sur son département, tant par la MSA que par les associations de l'offre de services qui relèvent du Groupe MSA.
- Et tout au long du mandat, vous pourrez bénéficier de formations et de temps d'échanges pour renforcer votre pouvoir d'agir sur le terrain, à la mesure de vos possibilités et de votre motivation.

Comme vous pouvez le constater, rendre opérationnelles nos différentes structures politiques oblige à tenir un calendrier serré et demande la mobilisation de toutes et tous pour y parvenir.

Naturellement, notre engagement en qualité d'élu cantonal nécessite de donner un peu de soi, de se rendre disponible pour participer aux réunions, de saisir les opportunités et de donner corps aux projets qui ne manqueront pas de se faire jour.

Cette phase électorale se clôture donc à l'aune d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la MSA avec l'Etat pour la période 2026-2030.

C'est un enjeu crucial d'attribution de moyens pour fonctionner et d'ambitions affichées de service public à rendre à notre population, qui sera à défendre dans les négociations COG 2026-2030.

Evoquons donc, notamment à l'attention des nouvelles et nouveaux élus(es), quelques dossiers en cours, qui ne manqueront pas d'avoir des effets structurants pour notre entreprise au cours de ce mandat.

Le contexte anxiogène, nous le subissons tous ; à cela s'ajoutent les effets des changements climatiques. Ils nous posent question, nous amènent à revoir nos choix culturels et ce n'est pas sans incidence sur nos modèles techniques, économiques et financiers, quelles que soient la dimension et l'activité de nos entreprises.

Nos actions pour en accompagner les conséquences sont très attendues, comme on a pu l'entendre au cours des manifestations agricoles de ces derniers mois.

C'est pourquoi la stratégie d'une offre spécifique MSA aux entreprises et aux exploitants est incontournable, tout comme l'est la prévention du mal-être agricole, au travers des formations Sentinelles et du réseau.

L'offre de services aux entreprises et aux exploitants, c'est aussi le service indispensable de la médecine du travail, dont vous connaissez la situation actuelle de pénurie, dont vous a parlé M. DEBACQ dans son rapport d'activité.

Autre sujet important dans les mois qui viennent :

La réforme du calcul de la pension de retraite des non-salariés agricoles sur les 25 meilleures années, à compter du 1^{er} janvier 2026. Nous aurons l'occasion d'en reparler dès connaissance de la parution des décrets.

En 2024, notre MSA s'est engagée, dans un processus généralisé de simplification administrative. Les ministères ont ainsi identifié **7 engagements afin de simplifier les démarches administratives** et d'améliorer les relations entre usagers et services publics :

La MSA Beauce Cœur de Loire entend bien apporter sa contribution face à cet enjeu des territoires ruraux et les premières pistes sont tout à fait encourageantes.

Mesdames, Messieurs les délégués,

Les différents points que j'ai choisis d'aborder dans ce rapport moral, illustrent notre volonté de nous adapter aux évolutions de la société, de répondre aux enjeux nationaux mais également aux attentes des populations locales.

Dans ce contexte, il appartiendra au Conseil d'Administration et à l'ensemble des délégués cantonaux, de soutenir notre Régime de protection sociale Agricole, dans l'intérêt des populations que nous représentons. J'ajouterai ce challenge non négligeable, nous avons 5 années pour le réaliser, c'est de nous organiser afin de respecter la règle de la parité aux prochaines élections MSA.

Voilà mes chers collègues ce à quoi nous nous sommes engagés en devenant délégués. Nous ne nous ennuierons pas !

Et puis, je n'oublie pas : tous mes vœux de réussite à la nouvelle Présidence et au nouveau Conseil d'Administration, tous ensemble les 3 collègues !

Je vous remercie de votre attention.

V. RESOLUTION PAR JULIEN PERLAT, DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Lecture est donnée de la résolution par M. Julien PERLAT, Directeur Comptable et Financier.

Les membres de l'Assemblée Générale de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, réunis le 20 juin 2025 :

- APPROUVENT la gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024,
- APPROUVENT les différents rapports présentés au cours de cette Assemblée,

Les membres de l'Assemblée Générale :

- ACTENT que conformément au Code Rural, le montant de la réserve réglementaire en Médecine du Travail doit être équivalent au maximum à la moitié des dépenses faites au cours du dernier exercice,
- DECIDENT en conséquence de réduire la réserve de 56 208,08 € à partir du report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et sera remontée à la Caisse Centrale.

Monsieur DEBACQ reprend la parole pour souligner que cette Assemblée Générale est également la dernière de Madame CHERON en tant que Présidente.

Pour marquer la fin de son mandat de Présidente, son action à la tête de la MSA pendant un peu plus de 10 ans, nous lui remettons un bouquet de fleurs.

Au nom de la MSA, de son personnel administratif, nous avons apprécié vos qualités humaines, de simplicité, d'accessibilité, de relationnel. Ça a été un plaisir de travailler avec vous.

En tant que Directeur Général, au cours de ces 8 années, j'ai pris beaucoup de satisfaction. Souvent, on parle du trinôme entre le Président, le Premier Vice-Président et le Directeur. En Beauce Cœur de Loire, ce trinôme est réel, il vit bien. En 8 ans, il n'y a pas eu l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette entre les décisions des uns et des autres. Nous avons toujours tout partagé de manière tout à fait simple.

Je vous encourage à applaudir Madame CHERON pour la remercier de son travail et de son engagement.

Madame CHERON souligne qu'elle partage son engagement avec l'ensemble des élus.

Au fur et à mesure de ses 3 mandats dont un peu plus de 2 en tant que Présidente, elle a pu au combien apprécier les rencontres, les échanges même si quelques fois ils ont été un peu vifs, sur chacun des 3 départements, avec vous les délégués, les partenaires, les élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux.

Au-delà de la multiplicité de ses interlocuteurs, c'est une multiplicité d'événements, Terre de Jim, Innov'Agri, Comices, pièces de théâtre, ..., c'est une multiplicité de questions sur la santé, la famille, la retraite, la santé sécurité au travail, l'action sanitaire et sociale, l'installation transmission, les cotisations, la prévention, auxquelles j'ai dû répondre.

J'ai aimé représenter et défendre l'offre de services sur les territoires, ASER, Présence Verte, PASTEL, Activ'Solutions, les MARPA.

Enfin, je remercie tous ceux sans qui cela n'aurait pas été possible. L'appui actif et participatif des membres du Conseil d'Administration et de mes co-légionnaires en caisse centrale, Georges AGUDO et Manuel LOPEZ, l'écoute et la disponibilité de tout le personnel de la MSA, des équipes de l'offre de services, des agents de Direction et la bienveillance de l'équipe du secrétariat.

Effectivement Monsieur DEBACQ, ces temps partagés, ces évènements durant ces 8 années ont été sympathiques.

Il est temps pour moi de passer le témoin aux plus jeunes. Je suis toutefois heureuse de rester déléguée car on ne part pas comme ça de la MSA. C'est une vraie famille !

Merci à vous tous.

VI. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE PAR LA PRESIDENTE

Madame CHERON remercie tous les acteurs qui ont permis le bon déroulement de ces travaux, prononce la clôture des travaux de l'Assemblée Générale Statutaire de la M.S.A. Beauce Cœur de Loire à 10 heures 47.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



Marc DEBACQ

LA PRESIDENTE,



Cendrine CHERON